

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, Septembre 28 2018 _f

SAFE ABORTION DAY: Garantir l'accès à l'interruption de grossesse, à l'information et au conseil neutres

SANTÉ SEXUELLE Suisse saisit l'occasion de la Journée mondiale de l'interruption de grossesse sans risque du 28 septembre pour attirer l'attention des politiques et du public sur la question de l'interruption de grossesse et rappeler l'importance du droit à l'interruption de grossesse dans des conditions sûres et sécurisantes. Toute personne a le droit, également, d'être informée, conseillée et accompagnée de manière objective et en toute confidentialité.

Environ 57 millions d'interruptions de grossesse sont pratiquées chaque année dans le monde, dont près de la moitié dans des conditions à risque. La majorité (97%) des interruptions de grossesse à risque ont lieu en Afrique, en Asie et en Amérique latine. La Suisse enregistre un des taux d'interruptions de grossesse les moins élevés au monde¹ et celles-ci se déroulent en règle générale dans des conditions médicales sûres. Le taux des interruptions de grossesse sans risque ne se mesure toutefois pas uniquement en fonction des conditions médicales sûres, mais également selon des indicateurs politiques et sociaux comme la stigmatisation et l'accès à des informations neutres et fiables.²

Selon la loi fédérale sur les centres de consultation en matière de grossesse,³ les cantons sont tenus de mettre en place des centres de consultation professionnels chargés de fournir informations et conseils «pour tous les problèmes relatifs à la grossesse» (art. 1, al. 3). Ce mandat est assuré sur l'ensemble du territoire suisse par 75 centres de consultation en santé sexuelle et planning familial. Plus de 11'000 personnes directement concernées ont ainsi bénéficié en 2016 de services de conseil en matière de grossesse.⁴ La loi stipule également que les centres de consultation disposent de suffisamment de personnel et de ressources financières pour leur « permettre d'accorder sans retard les consultations gratuites et l'aide nécessaire aux personnes intéressées » (art. 1, al. 4). Dans une lettre adressée aux autorités cantonales, SANTÉ SEXUELLE Suisse a rappelé l'importance pour la population d'avoir accès à un accompagnement et à du conseil psychosocial confidentiel, ouvert et indépendant, et la nécessité de garantir le financement des centres de consultation en matière de grossesse en charge du mandat.

Des informations sur la grossesse voulue ou non voulue sont disponibles sur le site internet de SANTÉ SEXUELLE Suisse. L'organisation, qui défend le droit à des informations et du conseil neutre, aisément accessibles, contribue ainsi à promouvoir l'interruption de grossesse sans risque. <https://www.sante-sexuelle.ch/fr/centres-de-conseil/themes-de-conseil/grossesse-voulue-ou-non-voulue/>

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/reproductive/interruptions-grossesses.html>

² From concept to measurement: operationalizing WHO's definition of unsafe abortion. Bull World Health Organ 2014;92:155

³ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19810262/index.html>

⁴ Monitoring de la santé sexuelle en Suisse, 2016 (PDF)

SANTÉ SEXUELLE Suisse est l'organisation faitière des centres de conseil, services d'éducation sexuelle, organisations professionnelles et expert.e.s qui œuvrent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive en Suisse. Elle est partenaire de l'Office fédéral de la santé publique pour la mise en œuvre du Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI). **SANTÉ SEXUELLE Suisse** s'engage pour la promotion de l'éducation sexuelle holistique et le respect des droits sexuels aux niveaux national et international. **SANTÉ SEXUELLE Suisse** est membre accrédité de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

Personnes de contact

SANTÉ SEXUELLE SUISSE
 www.sante-sexuelle.ch
 Tel. 031 311 44 08

Barbara Berger (Directrice)
barbara.berger@sante-sexuelle.ch
 Tel. 079 333 72 88

Christine Sieber (Responsable Accès et Savoir)
christine.sieber@sante-sexuelle.ch
 Tel. 079 271 13 35
 (Jusqu'au 27.9 compris à midi)

Daniela Enzler (Responsable Communication)
daniela.enzler@sante-sexuelle.ch
 Tel. 078 638 87 23

Autres sources



<http://www.safeabortionwomensright.org>

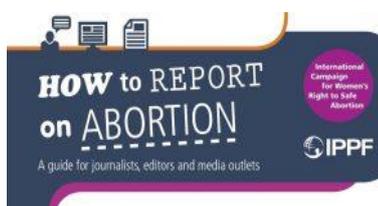




DROITS SEXUELS: Déclaration de l'IPPF

Les droits sexuels constituent un ensemble de droits humains relatifs à la sexualité qui émanent des droits à la liberté, à l'égalité, au respect de la vie privée, à l'autonomie, à l'intégrité et à la dignité de tout individu. Ils sont définis par la Déclaration des droits sexuels de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/04/pdf_ippf_sexual_rights_declaration_german.pdf



A Media Guideline for journalists, editors and media outlets.

<https://www.ippf.org/sites/default/files/2018-04/Media%20Guidelines%20on%20how%20to%20report%20on%20Abortion.pdf>

From concept to measurement: operationalizing WHO's definition of unsafe abortion

Bela Ganatra,^a Özge Tunçalp,^a Heidi Bart Johnston,^a Brooke R. Johnson Jr,^a Ahmet Metin Gülmezoglu^a & Marleen Temmerman^a

<http://www.who.int/bulletin/volumes/92/3/14-136333.pdf?ua=1>